

REPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de la Lozère

COMMUNAUTE DE COMMUNES**Aubrac Lot Causses Tarn**

16 Quartier de Trémoulis 48 500 LA CANOURGUE

☎ : 03 66 31 41 23 - Courriel : contact@ccalct.fr

DECISION DU PRESIDENT**N°25-DP014**

Nature de l'acte : marchés publics

Objet : Réhabilitation des locaux de la CC ALCT de Trémoulis**Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn,****VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,**VU** la délibération n°D20.040 du 27 juillet 2020 relative à la délégation accordée au Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des Collectivités territoriales,**VU** la délibération n°D24.002 du 8 février 2024 relative à l'attribution du marché,**VU** le marché attribué à l'entreprise ATELIER DESIGN BOIS ET DERIVES pour le lot 6 Menuiseries intérieures notifié le 25 mars 2024,**VU** le projet d'avenant n°1 avec l'entreprise ATELIER DESIGN BOIS ET DERIVES pour le lot 6 Menuiseries et l'état correspondant transmis par le maître d'œuvre SAS BESSIERES Stéphane,**DECIDE****ARTICLE 1 : Lot 6 Menuiseries intérieures (Atelier design bois et dérivés)**

Le présent avenant n° 1 entraîne une diminution du montant du marché de -542,75€ HT par rapport au montant du marché initial.

Montant initial : 41 928,31 € H.T.

Montant en - : -542,75€ H.T.

Nouveau montant du marché : 41 385,56 € H.T.

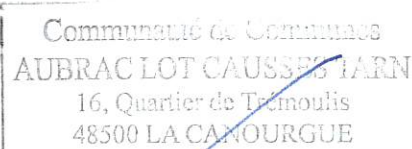
Le projet d'avenant n°1 ci-annexé est approuvé.**ARTICLE 2 :** La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.**ARTICLE 3 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise aux titulaires des marchés chacun en ce qui les concerne.

Fait à La Canourgue, le 16 octobre 2025

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac lot Causses Tarn certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Mende, le :

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn informera l'assemblée délibérante de cette décision lors de la prochaine séance.

Le Président,
Jean Claude SALEIL

Mise en ligne le :

Maîtres d'ouvrage :

Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn
16 Quartier du Trémoulis – Avenue des Gorges du Tarn
48 500 LA CANOURGUE

Opération :

Rénovation énergétique du bâtiment de la
communauté de communes à la Canourgue
48 500 LA CANOURGUE

Maître d'œuvre :

SAS BESSIERES Stéphane
Architectes DPLG
12, Rue de La Chicane
48 200 SAINT CHELY D'APCHER

Titulaire du Marché :

ATELIER DESIGN BOIS & DÉRIVE
La Combe de Chabannes
48 000 MENDE

AVENANT N°01

LOT N°06 MENUISERIES INTÉRIEURES

Date de Notification de Marché	: 25 mars 2024
Délai d'Exécution tous corps d'état	: 14 mois
Montant du Marché Initial H.T.	: 41 928,31 €
Montant cumulé suivant les précédents Avenants	: 41 928,31 €
Avenant n°	: 01
Avec incidence sur le montant du marché	: ☒
Sans incidence sur le montant du marché	: ☐
MONTANT EN MOINS H.T.	- 542,75 € HT
MONTANT EN PLUS H.T.	

Nouveau montant H.T. du marché compte tenu de cet Avenant : 41 385,56 € HT

° ARTICLE 1 : PRIX °

Le présent Avenant a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire compte tenu du rapport justificatif établi par le maître d'œuvre « *devis de l'entreprise joint à l'avenant* »

Rapport détaillé du Maître d'œuvre :

Définition des travaux modificatifs ou supplémentaires :

L'annexe au présent indique les travaux modificatifs et supplémentaires.

Compte tenu du présent Avenant les travaux sont rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire.

LOT N°06 MENUISERIES INTÉRIEURES

ENTREPRISE : ATELIER DESIGN BOIS & DÉRIVE

	MONTANT H.T	TVA 20%	(autre taux de TVA)	MONTANT T.T.C
MARCHE INITIAL	41 928,31 €	8 385,66 €		50 313,97 €
AVENANT N° 1	- 542,75 €	- 108,55 €		- 651,30 €
AVENANT N° 2				
AVENANT N° 3				
NOUVEAU MONTANT	41 385,56 €	8 277,11 €		44 662,67 €

° ARTICLE 2 : DELAIS.

Sans modification des délais d'exécution tous corps d'état.

Avec modification des délais d'exécution tous corps d'état.

(si modification des délais joindre le nouveau calendrier d'exécution)

☐☐

° ARTICLE 3 : CLAUSES.

Toutes clauses (C.C.A.P.) et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent Avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

° ARTICLE 4 : DIVERS.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après visa du Maître de l'ouvrage.

Fait en Un Seul Original,

La Personne Responsable
du Marché

Dressé par le,
Maître d'œuvre

Pour l'Entreprise
Mention manuscrite
"Lu et approuvé"

A LA CANOURGUE,
le

A LA CANOURGUE,
le 16/10/2025

A LA CANOURGUE,
le 16/10/25

Agence d'Architecture
SAS STEPHANE BESSIERES
12 Rue de la Chapelle - 48000 SAINT CHLYDAPCHEN
Tél : 04 66 31 02 89 - Fax : 04 66 35 35 15
Mail : bessieres@architecte48.com
Siret : 852 499 919 00010

S.A.S. ATELIER DESIGN BOIS ET DERIVES
Christophe CHABALIER
La Combe de Chabannes - 48000-MENDE
Tél/Fax : 04 66 49 29 57 - Siret 533 804 134 00013

Maîtres d'ouvrage :

Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn
16 Quartier du Trémoulis – Avenue des Gorges du Tarn
48 500 LA CANOURGUE

Opération :

Rénovation énergétique du bâtiment de la
communauté de communes à la Canourgue
48 500 LA CANOURGUE

Maître d'œuvre :

SAS BESSIERES Stéphane
Architectes DPLG
12, Rue de La Chicane
48 200 SAINT CHELY D'APCHER

Titulaire du Marché :

ATELIER DESIGN BOIS & DÉRIVE
La Combe de Chabannes
48 000 MENDE

ORDRE DE SERVICE N° 02

M, ,

Agissant au Nom et pour le Compte de : ATELIER DESIGN BOIS & DÉRIVE
dont le Siège Social est à : La Combe de Chabannes
48 000 MENDE

est invité par le Présent Ordre de Service à réaliser les travaux concernant la **RÉNOVATION
ENERGETIQUE DU BÂTIMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A LA CANOURGUE**
pour la réalisation du LOT N°06 MENUISERIES INTÉRIEURES suivant l'avenant n° 01 sans
modification du délai global d'exécution.

Commencement des Travaux :

L'Entreprise commence les travaux après visa du Maître de l'ouvrage.

LA CANOURGUE, le

Le Maître d'ouvrage

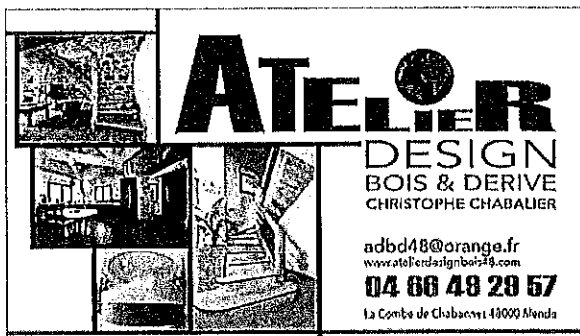
Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn

NOTIFICATION

L'entrepreneur soussigné reconnaît avoir reçu le présent Ordre de Service n°02 en date du

Signature et Cachet de l'Entreprise

S.A.S. ATELIER DESIGN BOIS ET DERIVES
Christophe CHABALIER
La Combe de Chabannes - 48000 MENDE
Tél/Fax : 04 66 49 29 57 - Siret 533 804 134 00013



COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16 Quartier du trémoulis
Avenue des Gorges du Tarn
48500 LA CANOURGUE

DEVIS 25,1016

Mende, le 16/10/2025

Chantier : COMCOM CANOURGUES

MENUISERIES INTERIEURES BOIS

DESIGNATION	QTE	UNITE	PU HT	MONTANT H.T.
Dépose de mobilier	-1	U	200,00	-200,00
Tablette en Bois	-32,65	MI	35,00	-1142,75
Crémaillère escalier	1	Ens	800,00	800,00
CONDITIONS GENERALES				MONTANT H.T.
				-542,75
				T.V.A. 20%
				-108,55
				MONTANT T.T.C.
				-651,30